

MICHÈLE WASSMER

CONSEIL

FRANÇAIS, ANGLAIS

MICHELE.WASSMER@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Michèle Wassmer possède une expérience reconnue dans le conseil et la représentation des intermédiaires financiers tels que les banques et gestionnaires de fortune tant sur le plan réglementaire que sur le plan contractuel ainsi que lors de litiges avec des clients et des employés.

Elle apporte également son expertise aux gestionnaires, représentants et distributeurs de placements collectifs de capitaux, ainsi qu'aux promoteurs de placements étrangers, en ce qui concerne les aspects du droit suisse, notamment en termes d'autorisations, de contacts avec le régulateur et de rédaction des documents corporatifs.

Michèle Wassmer est par ailleurs active dans les domaines connexes au droit bancaire et financier telle la législation sur la prévention du blanchiment d'argent et la loi sur la protection des données.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Banque et Finance

Réglementation des services financiers · Financement · Établissements Financiers

Corporate - M&A

Protection des données

EXPÉRIENCES

- Depuis 2021 : Conseil chez Borel & Barbey
- 1990 - 2020 : Associée chez Borel & Barbey
- 1983-1989 : Collaboratrice chez Borel & Barbey
- 1982 : Collaboratrice étrangère dans une Étude d'avocats à New York, États-Unis
- 1982 : Collaboratrice étrangère dans une Étude d'avocats à Londres, Royaume-Uni

FORMATION

- 1981 : Barreau de Genève
- 1978 : Licence en droit (lic. iur.), Université de Genève

DISTINCTIONS

WWL 2015 & 2016 : Switzerland - Banking



ASSOCIATIONS

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)

PUBLICATIONS

1988 : « Swiss Banking Secrecy: Its Limits Under Swiss and International Laws », Journal of International Law, Cleveland, États-Unis